

## LES CONSEILS

### Accès :

Le nom du chalet doit être bien visible sinon prévoir panonceau.  
Préciser l'adresse exacte avec le numéro et le nom de la rue et/ou le lieu-dit.  
Indiquer les emplacements de parking réservés.  
Assurer le déneigement et laisser une pelle à neige à disposition.

### Porte-clefs :

Prévoir un porte-clefs avec attaches solides et étiquette - mettre à votre choix le nom du propriétaire, le numéro et l'étage ou le nom de la location. Prévoir 2 à 3 jeux de clefs. Signaler par un sticker ou autre la clef de la porte d'entrée. Prévoir clef de la boîte aux lettres.  
Vérifier le bon fonctionnement des doubles de clefs.

**Eclairage extérieur :** prévoir une cellule électrique pour les résidences ou chalets difficiles d'accès, avec marches extérieures par exemple.

**Numéro appartement :** souvent le numéro ou le nom du propriétaire sont illisibles soit l'étiquette est trop petite ou l'éclairage insuffisant des couloirs intérieurs ou extérieurs. Demander au syndic de mettre la plaque qui indique l'étage, surtout si l'immeuble a plusieurs entrées à différents niveaux. Mettre le nom du propriétaire sur les boîtes aux lettres.

### Les Normes :

- **Electricité :** si vous avez encore des fusibles en porcelaine, votre installation n'est plus aux normes. Faire refaire l'installation par un professionnel avec certificat de conformité. Faire vérifier votre installation électrique si elle a plus de 15 ans. Les baguettes en bois ne sont plus autorisées et les fils ne doivent pas être fixés par des agrafes. Les prises à la terre sont indispensables dans la salle de bains et la cuisine à 0.60 m d'un point d'eau fixe et 1.20m d'un flexible de douche. La machine à laver le linge dans les salles de bains ne peut être positionnée à côté de la baignoire, sinon prévoir protection comme pare douche. Renseignements à prendre auprès de votre électricien.  
Bien préciser l'emplacement du disjoncteur et des différents tableaux. Indiquer de façon lisible le nom du propriétaire ou le numéro de l'appartement sur les compteurs (placard dans les couloirs).  
Attention aux branchements sur prises multiples **à la terre obligatoirement.**
- **Escalier et mezzanine :** une barrière de protection de 1.10 m de hauteur doit être posée, espacement des barreaux de 11 cm. Veillez à la bonne fixation de cette barrière.  
Ne pas installer des lits superposés trop près de la mezzanine, espace minimum de plus d'1.50 m.

- Fenêtres aux étages : prévoir impérativement protection par des barres si la fenêtre est basse – à réaliser et à faire poser par des professionnels.
- Gaz : l'installation doit être aux normes, vérifier la date de validité du tuyau d'alimentation et si la date est dépassée remplacer par des tuyaux souples en inox (NN). Elle doit être contrôlée par un professionnel. La pièce doit être ventilée par 2 points haut et bas. Les bouteilles de propane doivent être dehors.
- Chaudière : elle doit être dans un local clos et aéré (fioul). Elle doit être contrôlée tous les ans. Si vous avez une cheminée, ne pas oublier le ramonage annuel, attestation obligatoire du professionnel.
- Portes et fenêtres : prévoir impérativement double-vitrage et joints isothermes. A vérifier les serrures anciennes qui sont parfois difficiles à ouvrir.
- Compteur d'eau : préciser son emplacement ainsi que les vannes de coupures.
- Fosses septiques : entretien régulier avec produits spécifiques par le propriétaire et vidange si nécessaire bien avant l'arrivée des clients.
- Sécurité et extincteurs : préciser l'emplacement, le mode d'emploi et faire la révision annuelle.

**Sols** : donner la préférence aux carrelages, surtout dans les salles de bains, la moquette demande un entretien régulier avec nettoyage par machine vapeur. Attention, la machine peut décoller la moquette après plusieurs utilisations. Possibilité de mettre des parquets dans les chambres.

**Murs** : prévoir des surfaces lavables. Supprimer les moquettes murales, à remplacer par les crépis ou les lambris. Les papiers peints doivent être propres et au goût du jour (couleurs agréables). Eviter le ciment peint.

**Eclairage** : si l'éclairage de la pièce principale est insuffisant, le compléter par halogène sur pied avec variateur ou spots en plafonnier. Il faut un éclairage au dessus du coin repas. Dans les salles de bains, l'éclairage n'est pas assez fort, possibilité d'ajouter des spots ou d'installer un miroir avec éclairage incorporé. Il faut une lampe de chevet par personne – pour un grand lit ou BZ 2 lampes sur tables de nuit ; pour un clic clac une lampe ou halogène suffisent, pour les lits superposés prévoir des spots muraux ou des liseuses, il est préférable d'utiliser les ampoules dites LED. Pas de dominos apparents et pas de fils électriques agrafés au mur.

**Rangements** : possibilité de compléter les rangements par une commode, un meuble avec une penderie ou tiroirs à roulettes sous les lits superposés. Prévoir des cintres de qualité, supprimer les cintres trop légers en aluminium. Prévoir tringle pour suspendre les combinaisons et pourquoi pas des clayettes en bois ou métalliques pour faire sécher les gants et bonnets. Prévoir aussi des porte-manteaux.

**Mobilier** : il doit correspondre au « goût du jour » actuel. Vérifier la stabilité des tables, chaises, tabourets et lits. Les cirer si nécessaire. Attention aux chaises en paille.

**Décoration** : elle est indispensable et doit être si possible typique de la région. Eviter tableaux en canevas, puzzles, bouquets de fleurs en synthétique. Une attention

particulière doit être apportée à la décoration pour les catégories 3 et 4 étoiles. Elle doit être chaleureuse et, en 4 étoiles de très grande qualité. Remplacer les voilages trop sombres. Il faut prévoir une doublure aux doubles rideaux si le tissu laisse passer le jour. Il faut l'opacité totale de la pièce dès qu'il y a des couchages. Il existe des tissus occultants quand il n'y a pas de volets extérieurs.

**Cuisine :** prévoir 4 feux pour 6 personnes, faciles d'entretien comme plaques électriques, vitrocéramique ou induction. Prévoir de préférence un four auto-nettoyant. Les rôtissoires sont tolérées en 1 et 2 étoiles. Prévoir une hotte avec si possible une extraction à l'extérieur. Remplacer les hottes anciennes. Ne pas oublier de les nettoyer et changer les filtres régulièrement. Prendre des modèles qui puissent passer au lave vaisselle. Vérifier les charnières des meubles de cuisine. La vaisselle doit être rangée dans un meuble.

Supprimer les vieux ustensiles et plats aluminium ou non. Supprimer la vaisselle ébréchée, les verres publicitaires, casseroles, poêles ou faitouts bombés – prévoir une batterie de cuisine appropriée à la source de chaleur existante.

Si vous souhaitez mettre un lave-vaisselle pour les studios et les petits appartements : il existe le trio avec 4 plaques, four et lave-vaisselle.

**Salle de bains :** carreler si possible les murs au dessus de la baignoire pour éviter que l'humidité n'apparaisse. Mettre un support en hauteur pour le flexible. Supprimer les vieilles armoires à glace. Remplacer les baignoires sabot par douche ou cabine de douche et éventuellement supprimer les bidets. Prévoir pare-douche pour la baignoire et rideau pour la douche en tissu PVC lavable en machine. Prévoir meuble de rangement. Prise à la terre obligatoire. Ventilation obligatoire pour la salle de bains et le WC.

Pas de moquette au sol et au mur. Nettoyer les joints avec machine vapeur si moisissures. Mettre à disposition un sèche-cheveux. Supprimer les armoires à glace en plastique car l'éclairage est insuffisant, faire ajouter un spot ou mettre miroir avec éclairage incorporé. Mettre porte-serviettes en nombre suffisant par rapport à la capacité ou porte-serviettes chauffants.

**WC :** vérifier la fixation de l'abattant et du couvercle. Prévoir abattant et couvercle faciles d'entretien. Eviter les ensembles trop légers et donner préférence à abattants plats. Vérifier le mécanisme des chasses d'eau ainsi que les joints de robinet.

**Literie :** dimensions 0.90 m normes européennes et 1.40 m. Si vous avez la place et selon la catégorie voulue mettre des lits en 1.60 m. Attention à la literie ancienne. La préférence est donnée aux lattes.

Les lits superposés ou escamotables doivent être aux normes. Attention, aucun professionnel n'interviendra sur les lits superposés anciens pour la fixation d'une échelle ou d'une barrière de sécurité.

Il faut prévoir une protection des matelas par alaise en forme de housse ou encore un protège matelas fermé si vous passez par une agence qui fournit les alaises et les draps. Eviter le synthétique et le PVC léger. Mettre des alaises de préférence en coton épais.

Les couvertures en acrylique vieillissent mal. Il existe maintenant des couvertures polaires légères et moins encombrantes. Il en faut 2 ou une couette de bonne qualité. Vous pouvez aussi prévoir une couverture + une couette légère imprimée qui fera aussi dessus de lit.

Les oreillers et traversins doivent être anallergiques. La plume est à proscrire.

Supprimer les vieux édredons trop lourds. Mettre dessus de lits harmonieux pour 3 et 4 étoiles.

Marquer le linge. Pour information, il existe des alaises jetables.

**Poubelles :** dimension en fonction de la capacité avec couvercle. Indiquer le jour de ramassage et l'emplacement au bord de la route si le locataire doit l'assurer. Bien préciser qu'il existe des containers bouteilles et papier ou encore laisser dans le local à poubelle les différents emplacements pour le tri sélectif.

**Aménagements annexes :** prévoir casiers à skis avec serrure ou porte skis intérieurs. Nouveaux et fortement appréciés les sèche-chaussures et gants avec produit désinfectant ou encore armoires chauffantes.

**Extérieurs :** propreté et entretien courant, tonte de la pelouse si nécessaire, le fleurissement sera apprécié. Prévoir salon de jardin table, chaises et un parasol avec pied, 1 ou 2 chaises longues. Exclure les tables de camping.

**Entretien général :** ménage à fond à la fin de chaque saison, nettoyer les couvertures, oreillers, traversins, couettes. Désinfection du frigo et micro-ondes par produits spécifiques.

Détartrage des cafetières et bouilloires électriques, du lave-vaisselle et du lave-linge. Prévoir aspirateur en fonction du logement (préférence à traîneau). Ne pas oublier de tenir à jour l'inventaire complet.

**Fiche descriptive :** Elle doit être complète avec la surface totale. Ne pas oublier de mentionner les mansardes, la situation si près d'une route passante ou d'une ferme ou d'une scierie ou atelier en activité, l'accès si 500 m à faire à pied ou donner le nombre de marches d'accès. Mentionner les éventuelles sources de nuisances sonores.

Modèles de fiche descriptive, de contrat de location ou d'accusé d'arrhes sont à votre disposition.

Le certificat de visite doit être affiché dans l'appartement ou encore être inclus dans un classeur.

INFORMATIONS et RENSEIGNEMENTS : Anne FAVRE REGUILLON ou Emmanuelle MAIRE

Tél 04.50.02.78.75

Portable 06.71.26.93.52

e-mail : meubles@aravis.com